Journal de Roubaix

Cinquante-et-unième année. — N° 173. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX VENDREDI 22 JUIN 1906

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois..... 5 francs — Six mois..... 9 — — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot

ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5
A Mouscron..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station
A Tourcoing..... Chez M. Verdière, 22, rue Neuve-Saint-Jean
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques

HUIT PAGES 5 Centimes

FRÈRES ENNEMIS

Il n'y a eu qu'un cri pour admirer le robuste et spirituel discours de M. Clémenceau.

Le verbeux M. Jaurès, par le contraste, a paru presque un petit garçon auprès du ministre de l'Intérieur. Et ce n'est pas sa pâle et timide réplique qui a pu lui faire remonter un peu la taille aux yeux des députés et du public.

Le collectivisme et les collectivistes ont, en outre, reçu de main de maître, des coups cinglants dont le souvenir restera. Bref, ça été, lundi et mardi, deux brillantes journées parlementaires.

Mais les deux orateurs ont terminé, chacun à sa guise, sur le même tremolo : « Venez avec nous, disait M. Clémenceau. Ne nous quittez pas comme ça, au bon moment... — Nous ne voulons pas vous lâcher, répondait M. Jaurès. Nous collaborerons volontiers à vos réformes ! »

Dialogue étrange vraiment et plus étrange accord, s'il se fait, que celui de ces deux hommes qui ont échangé les propos les plus vifs, qui se sont fait l'un à l'autre les reproches les plus amers et les plus mérités et qui, en fin de séance, s'apprêtent à marcher ensemble !

M. Clémenceau aurait-il, comme on l'a dit, plus d'esprit que de volonté, et nous ajouterons : plus de pénétration clairvoyante que de logique ?

Comment ! Voilà un homme politique célèbre, un ministre triomphant, qui dévoile avec vigueur l'absurdité de l'utopie collectiviste et qui démasque avec un certain courage l'impudence et la malfaisance des révolutionnaires. Et ce même homme ne répudie pas entièrement le collectivisme et il fait ouvertement appel au concours des députés collectivistes ! N'est-ce pas d'un illogisme révoltant ?

Et pourquoi cette main tendue à ses adversaires ? Dans quel intérêt ? *Pour quelle besogne* future ? Telles sont les questions qui préoccupent l'opinion.

D'aucuns pensent déjà que MM. Jaurès et Clémenceau, ou plutôt les groupes qu'ils ont derrière eux, sont des compères qui ont joué la comédie des frères ennemis ou la farce des larrons en foire. Nous n'irons pas pour l'instant jusqu'à cette supposition malveillante et peut-être injuste.

Nous croyons plutôt que M. Clémenceau, subissant malgré lui la pression des souvenirs qui le lient aux socialistes, n'a pu se résoudre à rompre brusquement avec eux qui furent ses amis toujours et ses alliés pendant neuf ans.

Nous pensons aussi que M. Jaurès, malgré l'unification, a gardé quelque regret de la bienheureuse époque pendant laquelle il fut le chef incontesté du Bloc et, selon l'expression même de son antagoniste d'hier, « presque président du Conseil »... M. Jaurès a dû garder quelque peu la nostalgie du pouvoir et le désir d'une influence sur la majorité. Il se résigne sans doute difficilement à abandonner des habitudes qui allaient, d'ailleurs, si bien à son tempérament essentiellement parlementaire et temporisateur.

Donc, il est possible que les risettes et les invites que MM. Jaurès et Clémenceau se sont faites avant de se quitter ne soient que d'aimables formules de politesse ou même une réédition un peu modifiée d'une phrase fameuse : « Messieurs les socialistes, partez les premiers ! — Après vous, de grâce. »

Mais il n'en est pas moins vrai que le ministre de l'Intérieur, chef de la majorité, a fait des concessions sérieuses au socialisme en promettant par exemple, la nationalisation des mines, des chemins de fer et d'autres choses encore vraisemblablement. Et M. Jaurès, toujours opportuniste, a, lui aussi, fait une concession, bien différente de sa belle intransigeance d'il y a huit jours, quand il a demandé simplement aux radicaux-socialistes de réaliser tout leur programme.

Si bien qu'il est permis à l'heure qu'il est de se demander si l'adversaire théorique du collectivisme ne nous embarque pas dans le train rouge, avec M. Jaurès pour mécanicien et M. Guesde pour chauffeur...

En somme, ce long débat sur la politique générale est encore très confus ; nous craignons qu'il ne se termine pratiquement par un *modus vivendi* incertain et équivoque.

Aujourd'hui ou demain, les manœuvriers de la dernière heure devront s'efforcer de limiter le débat, de le ramener à son point de départ afin que la Chambre puisse émettre un vote clair et dégage le sens politique d'une controverse jusqu'ici trop personnelle.

F. BAUCHERAND.

BULLETIN

20 juin.

Les bureaux de la Chambre ont continué l'examen des élections non encore validées. Le groupe important « de la réforme électorale » a constitué son bureau. M. Grousseau en est le vice-président.

⁂

On s'émeut en haut lieu de la publication hétéroclite des mémoires d'un ancien ministre de la guerre.

⁂

M. Jules Guesde se repose en Norvège.

⁂

En Cassation, M. Moras a continué, mercredi, la lecture de son rapport sur le procès de Rennes.

⁂

On signale de nouveaux troubles en Russie. A Cronstadt, une fusillade aurait eu lieu. A Riasan, des officiers auraient été massacrés par les soldats.

INFORMATIONS

Les négociations franco-suisses

Berne, 20 juin. — Le Conseil fédéral a renoncé à ses concessions sur les vins pour des motifs de politique douanière générale, ces concessions pouvant affaiblir la position de la Suisse vis-à-vis de l'Espagne.

Les délégués proposaient une réduction sur les bœufs de 32 à 27 francs, et admettaient une élévation des droits français sur la soie de 2.40 à 3 francs.

Les propositions des délégués sont admises dans les grandes lignes.

La transformation d'une chapelle en salle de concerts

Paris, 20 juin. — On inaugure la belle chapelle des Dominicains, rue de Faubourg-Saint-Honoré.

Cette chapelle vient d'être louée par la Théâtrale, et elle a été [illegible] qui, chaque après-midi, y [illegible] un orchestre de cent musiciens.

des fandangos et des cachuchas. Les tambourins et les castagnettes remplacent les accents de l'orgue et, à l'endroit même où se célébrait le Saint-Sacrifice, les ballerines évoluent.

Les confessionnaux ont été transformés en loges.

Une grève de marins

Paris, 20 juin. — L'agence l'*Information* communiquait ce matin la dépêche suivante :

« St-Nazaire, 20 juin. — Le personnel des machines du paquebot *La Navarre*, de la Compagnie générale transatlantique, s'est mis en grève à la suite du refus par la Compagnie, de renoncer à débarquer la plus grande partie de ce personnel à chaque retour à Saint-Nazaire, port d'attache du paquebot. »

A la Compagnie générale transatlantique on a déclaré que cette grève partielle avait été précédée d'une démarche du personnel présentant un certain nombre de revendications auxquelles la Compagnie n'a pu faire une réponse immédiate.

En effet, une loi sur la réglementation des affectifs et du service à bord est en discussion au Sénat. Son vote n'est plus qu'une question de jours. Or, comme elle règle la plupart des revendications formulées par le personnel, la Compagnie ne peut, par anticipation, prendre des décisions qui seront peut-être caduques demain.

A l'Exposition de Milan

Milan, 20 juin. — Les fêtes d'inauguration de la section française se sont terminées hier soir par des feux d'artifices et une fête populaire, donnée par la municipalité dans les arènes.

Dans la journée, a eu lieu une excursion sur le Lac-Majeur. M. Ruau est reparti aujourd'hui pour Paris.

L'assassinat de M. Charbonnier au Maroc

Tanger, 20 juin. — Le Maghzen a fait savoir à M. Saint-René Taillandier qu'il accordait les satisfactions exigées par la France pour le meurtre de M. Charbonnier. Cette information n'est encore qu'officieuse. La réponse officielle sera portée à Tanger par un fonctionnaire spécial.

Le voyage de Guillaume II

Cuxhaven, 20 juin. — L'empereur a accepté l'invitation au banquet que lui offrait la Société des Régates de l'Allemagne du Nord. Au toast qui lui a été porté, il a répondu par une allocution où il s'est plu à constater le développement considérable de la flotte de commerce allemande. Il a ajouté qu'il était nécessaire que la paix, que Dieu avait accordée, fût maintenue, puis il s'est félicité de voir le chancelier de l'Empire, qui a tant contribué à cette œuvre de paix, jouir maintenant de la santé la plus parfaite, et qu'il est en état d'apporter son concours dans la direction de l'empire.

Guillaume II a ensuite fait, avec luxe, l'éloge des sports nautiques, en exprimant le désir de voir les Allemands mettre au service de la patrie les qualités physiques acquises dans ces sports.

CHOSES ET AUTRES

— Comment donc s'y prend le gros Morin pour placer toute sa famille dans de grasses sinécures ?

— C'est très simple : il va voir les ministres et il se met dans des colères à tout caser.

⁂

— Le banquier X... a entraîné son associé dans sa déconfiture.

— Pardi ! c'est son alter-gogo.

LE ROI DU CAMBODGE A PARIS

La journée de mercredi

Paris, 20 juin. — Le roi Sissowath n'est sorti ni hier ni ce matin. Il était hier soir, fatigué de son voyage, et s'est couché tôt. Ce matin, il a fait une simple promenade au jardin de l'hôtel. Ce jardin a été divisé, dans sa moitié, par une barrière de bois ; une partie est réservée au souverain, l'autre aux personnages de sa suite.

Le roi a déjeuné à midi. Il s'est décidément prononcé pour la cuisine française et pour les vins de Bourgogne et de Champagne. Il a — suivant la tradition — pris place seul à sa table, les princesses mangeant dans une autre salle ; les personnes de sa cour, dans la même salle que les princesses, ont également leur table.

Après le déjeuner, le roi a revêtu son habit noir, et à deux heures et demie, il a quitté l'hôtel dans un landau qu'escortaient des gardes républicains à cheval. Par l'avenue du Trocadéro, les quais et le boulevard Saint-Germain, il s'est rendu au Sénat pour y saluer M. Antonin Dubost.

Puis, Sissowath est allé successivement à la Chambre des députés rendre visite à M. Henri Brisson, au ministère des Colonies et au ministère de la Justice, pour y saluer M. Leygues, ministre des Colonies, et M. Sarrien, président du Conseil.

« UNE ŒUVRE INFAME »

Le gouvernement va-t-il intervenir ? — Le secret diplomatique est violé

De quoi s'agit-il ? — Des mémoires du général André, publiés dans une feuille blocarde.

Qui est-ce qui les qualifie ainsi d'œuvre infâme ? — La *France militaire*, qu'on ne soupçonnera pas de partialité, car elle a longtemps défendu l'œuvre du général André et sa personne avant de le bien connaître. Voici maintenant ce qu'elle en pense :

« Dans le dernier conseil des ministres, la question a été agitée — nous sommes en mesure de l'affirmer — de savoir s'il n'y aurait pas lieu d'exercer des poursuites contre le général André qui, dans un journal du matin, publie, à grands renforts de réclame, des mémoires intitulés : « Cinq ans de ministère ».

» Aucune décision à ce sujet n'a été encore prise, soit que le Cabinet veuille attendre que le crime de divulgation des secrets d'Etat soit plus nettement caractérisé, soit qu'il ait craint, en mettant l'action publique en mouvement, de n'aboutir qu'à un seul résultat : augmenter le scandale.

» On nous assure, en effet, que c'est ce dernier courant qui semble devoir l'emporter dans les conseils du gouvernement, et ce n'est que dans le cas, par exemple, où un gouvernement étranger élèverait la voix pour protester contre le rôle prêté à un de ses agents, qu'on se déciderait à agir.

» Il semble que nous ne soyons pas éloignés de ce moment, car le sommaire du chapitre premier des Mémoires annoncés, laisse entendre clairement qu'une nation amie, et, par surcroît, alliée, sera mise en cause et en assez fâcheuse posture. Quoi qu'il en soit, que le général André soit ou ne soit pas poursuivi, le mal fait à l'armée par la publication de ses Mémoires, sera immense.

» Qu'un journal ait vu là un excellent moyen de réclame, nous l'admettons, quoiqu'on puisse se montrer plus difficile sur le choix des moyens à employer : mais qu'un *général* français, qui a eu le suprême honneur d'être le chef de notre armée, prête son nom à une pareille œuvre de haine et de vengeance, voilà ce qui nous passe.

» ...Le factum qui nous occupe ne tend pas seulement à jeter le discrédit sur les chefs les plus éminents de notre armée, sur ceux qui, encore en activité de service, ont toute sa confiance et tout son respect, il veut opposer les soldats aux officiers — ce qui est proprement une *œuvre infâme*... »

Nous ne savons pas si, réellement, le gouvernement a eu la pensée d'exercer des poursuites contre le général André ; la dédicace aux soldats, incitant ceux-ci à juger leurs officiers, est un acte caractérisé d'excitation au mépris des chefs, à l'indiscipline, et elle aurait suffi à justifier l'intervention du ministre de la guerre ; mais ce que nous savons bien, c'est qu'après la lecture du passage publié aujourd'hui, visant une démarche qu'aurait faite auprès du général André le comte Mouravieff, attaché militaire russe, il n'est pas possible que le gouvernement se désintéresse de cette publication. Il faut que ce scandale cesse.

D'autre part, M. Bidegain, dans une lettre adressée à l'*Eclair*, s'étonne que le général André dise dans ses mémoires qu'il a été grandement surpris quand on lui a offert le portefeuille de la guerre. Tout le monde savait, dit-il, qu'il était le candidat du Bloc pour succéder au général de Galliffet, et il avait même reçu la visite du secrétaire général du Grand-Orient, bien avant que M. Waldeck-Rousseau ne se résignât à lui demander son concours.

LE PAPE ET LA FRANCE

Paris, 20 juin. — L'agence *Havas* communique la dépêche suivante :

« Rome, 20 juin. — Le Pape a conféré hier avec le cardinal Merry del Val. Il a ensuite reçu Mgr Gaspari, secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Les entretiens, assure-t-on, ont roulé sur la rédaction définitive des instructions de l'épiscopat français. »

LE DISCOURS DE M. CLÉMENCEAU

L'opinion d'un des secrétaires de la Confédération du Travail

Paris, 20 juin. — Maintenant que M. Clémenceau a terminé son discours et expliqué son attitude au cours des dernières grèves, il nous a paru curieux de connaître à ce sujet l'opinion des membres de la Confédération générale du travail, dont le ministre de l'Intérieur n'a cessé de faire le procès.

En l'absence de MM. Griffuelhes et Lévy, nous avons été reçu par M. Luquet, l'un des secrétaires, qui s'est exprimé en ces termes :

« M. Clémenceau a parlé en véritable ministre bourgeois, n'apportant au point de vue social aucune nouvelle. Sa façon de voir dans les conflits du capital et du travail, ne diffère pas sensiblement de celle du président des *Jaunes*, M. Biétry.

» C'est dire qu'il est demeuré plus que jamais notre adversaire de classe. Son discours a été autant sinon plus — quant à la réalisation des réformes préconisées — aussi nuageux que les déclarations de M. Jaurès.

» De même que ce dernier, en effet, il n'a pas fixé date pour le rachat des grands monopoles, dont il veut le retour à la nation.

» Quant à la question du complot et à l'intervention de l'armée dans les grèves du Nord, des explications qu'il a fournies il ressort clairement que le véritable instigateur des mesures prises, c'est M. Basly. Nous n'en avions jamais douté. La preuve est maintenant faite. »

Et M. Lévy. — Tous les « parlementaires » dans le même sac. — Le complot fantaisiste

Le citoyen Lévy, trésorier général de la Confédération a dit, d'autre part à un rédacteur de la « Liberté » :

— « Quelle importance ont tous ces discours, toutes ces luttes entre chapelles ? Voyez-vous, tous ces parlementaires dégoûtent de plus en plus la classe ouvrière ; ils font, sans le vouloir, une admirable propagande à notre cause. Les ouvriers, de plus en plus écœurés, viennent chaque jour, en plus grand nombre, vers nous, et, depuis le dernier Congrès, nous avons reçu près de 70,000 adhésions payées. Et tous ces nouveaux adhérents sont des ouvriers, quoi qu'en dise Clémenceau. Il insinue que ce ne sont pas de véritables ouvriers qui sont dans les grèves ; eh bien ! il sera bientôt fixé, car avant six mois plus de 500,000 prolétaires quitteront le travail pour réclamer la journée de huit heures et le repos hebdomadaire. Dans cette masse énorme, il y aura tout de même bien des ouvriers ! »

» — Mais cette grève n'aura sans doute pas lieu, car le ministre de l'Intérieur a annoncé qu'il était en principe pour la réduction des heures de travail ?

» — Et vous vous figurez que nous nous laisserons berner par ces belles promesses ! Il faudrait cependant être logique : Clémenceau se dit antisocialiste ; donc, il ne veut pas toucher à la propriété ; mais, s'il réduit les heures de travail, il porte atteinte à l'exploitation, donc à la propriété. La vérité, c'est qu'il veut endormir la classe ouvrière ; mais il n'y parviendra pas.

» Nous savons ce que valent les promesses des parlementaires, et Clémenceau n'a pas plus d'illusion que nous à ce sujet.

» — Son discours ne vous enthousiasme donc pas ?

» — Qu'est-ce qu'il y a dans ce discours ? Du bagout, de l'esprit ; et après. Est-ce que c'est avec de l'esprit qu'on va résoudre la question sociale ?... Pas plus qu'avec les phrases redondantes de... l'autre, d'ailleurs.

» — Et le complot ? Vous avez vu comme le ministre de l'Intérieur le traite assez cavalièrement ?

» — Ecoutez, me dit Lévy en se levant, l'air subitement furieux, qu'il le veuille ou non, je vous jure que Clémenceau donnera des explications précises sur les arrestations qu'il a fait opérer. Je me charge de cette besogne, moi tout seul. Non pas que je recherche un certificat de Clémenceau, mais j'ai toujours lutté pour la liberté individuelle, et il ne sera pas dit qu'un ministre de la République pourra impunément faire arrêter les gens sans raison, sans preuves, et s'en laver les mains après. Il y a là un principe qu'il faut sauvegarder, et, vous pouvez m'en croire, il faudra que Clémenceau s'explique. »

LES JOURNAUX DU SOIR

Le Journal des Débats :

« Quelle est pour le public la conclusion de cette bataille oratoire de deux jours ? Tranchons le mot : c'est l'équivoque. On a vu deux hommes se placer résolument à l'antipode l'un de l'autre et lutter ensemble d'arguments opposés, d'épigrammes et d'éloquence. Allons-nous maintenant les voir réconciliés sur un programme minimum ?

» A quoi bon ces deux jours de bataille, si c'est pour aboutir à cette réconciliation apparente, probablement peu sincère, mais propre à faire illusion au pays qui cherche à comprendre et y aura quelque peine. Eh bien ! laissons les hommes de côté, avec leurs petits intérêts et leurs petits calculs.

» Le seul point qui nous touche est celui que nous avons mis en lumière en commençant, à savoir que M. Clémenceau n'a jamais eu plus de succès que lorsqu'il a attaqué de front le collectivisme de M. Jaurès. Il peut l'oublier ; nous nous le rappelons, et son discours, affiché sur les murs, le rappellera à tous ceux qui voudront l'y lire.

» Au surplus, peut-être est-il vrai que M. Clémenceau s'arrête en toutes choses à moitié chemin, même lorsqu'il s'agit d'une rupture, et qu'il a plus d'esprit que de volonté. »

La Liberté :

« Il convient de noter qu'au moment où M. Clémenceau rappelait le mot de Bernstein : « Le mouvement » est tout — et ce qu'on appelle habituellement le but » final du socialisme n'est rien, » toute la Chambre applaudit avec frénésie, à l'exception des quarante sous-chacres du pontife unifié. Ce qui semble indiquer que la majorité serait complètement désabusée sur le collectivisme. M. Clémenceau lui en a démontré le néant irrémédiable. Hypnotisé dans l'ancienne Chambre par le faux péril du centre appuyé sur la droite, le radicalisme, pareil à Horace dans son combat contre les Curiaces, ayant conjuré l'autre danger, se retournerait maintenant contre le vrai péril d'extrême-gauche ? Si ce sentiment était sérieux et durable chez le gouvernement et ses amis, il faudrait s'en féliciter.

» Seulement, ce qui nous rend sceptiques, c'est la persistance que met M. Clémenceau à vouloir se rapatrier avec les collectivistes aussitôt après les avoir mis à mal. D'une main il les pourfend ; de l'autre il les panse. »

Le Temps :

« L'individualisme bien compris reste la seule source féconde de perfectionnement et de marche vers le mieux-être. Et c'est le développement de la société individualiste issue de la Révolution française qui est, a dit M. Clémenceau, « tout notre programme », et il a ajouté : « Ce programme, nous l'opposons hardiment à » vos conceptions autoritaires et dogmatiques. » La liberté de l'individu, perfectible, entre le deux et nombre de la tyrannie collectiviste : voilà la question clairement posée. En prenant résolument la défense de la liberté, M. Clémenceau est demeuré fidèle à la tradition républicaine.

» On a lieu, dès lors, d'être surpris des concessions que M. Clémenceau, dans la dernière partie de son discours, a cru bon de faire aux doctrines socialistes, dont il n'a paru repousser que l'application précipitée. L'organisation collectiviste de la société moderne est en effet le contre-pied de la conception individualiste qui fait le fond de la Révolution française.

» Parler de contrat collectif entre patrons et ouvriers équivaut à nier le droit personnel que tout travailleur isolé possède au point de vue de l'emploi de son activité. »

L'Intransigeant (M. Henri Rochefort) :

« Jaurès est resté sur l'avenir de la société future dans des abstractions translunaires ; Clémenceau a riposté par des concrétions sublunaires. De la discussion byzantine qui ne s'est terminée qu'hier, il ressort que la lutte se restreint à des phrases et à une dialectique d'où ne peut sortir aucune conclusion.

» C'est qu'au fond l'orateur du gouvernement et celui de l'opposition sont entre les mains de la juiverie qui les mène et de l'étranger qui les surveille. *L'Humanité* est de la commandite des Hébreux, comme la *Justice* en a vécu. Leurs intérêts non seulement politiques, mais matériels, sont absolument communs et, par des chemins moins différents qu'on ne le suppose, ils ont entrepris le même voyage.

» Les capitalistes sont dupes de Clémenceau et les ouvriers le sont de Jaurès, ce qui, étant donné la crédulité humaine, n'empêche pas les socialistes de voter pour les bourgeois et les bourgeois de voter pour les socialistes. »

L'Univers :

« On s'est bien amusé, à la Chambre. La forme du débat dissimulait la gravité du fond. Il ne faut pas s'étonner, d'ailleurs, si, à divers moments, le radical-socialiste Clémenceau et le collectiviste Jaurès se sont oubliés à parler comme des filles de cuisine, le poing sur la hanche. Ne s'agissait-il pas de savoir à quelle sauce nous serons mangés ? M. Clémenceau tient pour une sauce douceâtre et pour la cuisson à feu lent et doux. M. Jaurès veut que nous soyons brusquement saisis par un feu vif, et il exige des condiments qui emportent d'un coup *tous* les palais capitalistes.

» Mais, en somme, nous serons mangés. Aussi trouvons-nous que ces deux messieurs ont à peu près également raison de se traiter en pleine tribune de mauvais fourneaux. »

LE SCRUTIN SUR L'AFFICHAGE

La minorité et les abstentions

C'est exactement par 353 voix contre 79 qu'a été voté l'affichage du discours de M. Clémenceau.

Ont voté contre :

50 socialistes unifiés : MM. Albert Poulain, Aldy, Allard, Allemane, Basly, Bedouce, Bénézech, Betoulle, Blanc, Bouveri, J.-L. Breton, Cadenat, Carlier, Chauvière, Constans, Coutant, Dejeante, Delory, Devèse, Dubois, Dufour, Durre, Ferrero, Fiévet, Fournier, Ghesquière, Goniaux, Groussier, Guesde, Jaurès, Lamendin, Lassalle, Marietton, Melin, Meslier, Nicolas, Pastre, Paul Brousse, Roblin, Rouanet, Rozier, Selle, Sembat, Thivrier, Vaillant, Varenne, Veber, Vigne Walter, Wilm.

1 socialiste indépendant : M. Paschal Grousset.

6 nationalistes : MM. Barrès, amiral Bienaimé, Flayelle, Tournade, Millevoye, Maurice Spronck.

22 députés de la droite et libéraux : MM. le duc de Blacas, de Boissieu, duc de Broglie, de Castelnau, de Fontaines, Forest, de Gailhard-Bancel, Le Gonidec de Traissan, Groussau, Camille Guyot de Villeneuve, de Lanjuinais, de Lavrignais, Arthur Legrand, de Lespinay, de Montaigu, de Mun, Piou, de Pomereu, duc de Rohan, Savary de Beauregard.

Se sont abstenus :

31 radicaux et radicaux-socialistes et républicains de gauche : MM. Andrieu, Bepmale, Henri Brisson, F. Buisson, Carnot, Chanoz, Chastenet, Clémentel, Lucien Cornet, Coudoc, Delpierre, Dreyt, Dumont (Jura), Pierre Dupuy, Fiste, Gervais, Henry Roy (Loiret), Hubert, Loup, Magniaudé, Mathieu, Messimy, Nogués, Péchadre, Pelletan, Ponsot, Rajon, Severe, Steeg, Treignier, Violette.

18 socialistes indépendants : MM. Boyer, Camuzet, Charpentier, Colliard, Cornand, Victor Fort, Gérault-Richard, Légitimus, Lenoir, Merle, Millerand, Zévaès.

2 socialistes unifiés : MM. Franconie, de Pressensé.

60 progressistes et libéraux, parmi lesquels : MM. Alicot, Anthime-Ménard, Edouard Aynard, Paul Beauregard, Georges Berger, Paul Bertrand (Marne), Henry Boucher, René Brice, Brindeau, Charles Benoist, *Jules Dansette*, Jules Desjardins, Duclaux-Monteil, Gayraud, Bernard de Gontaut-Biron, Gourd, Guichenné, Guillain, Louis Hémon, Lefas, *Lemire*, Pierre Leroy-Beaulieu, Marin, Louis Passy, *Plichon*, Prache, Quesnel, Quilbeuf, Jules Roche, Eugène Schneider (Saône-et-Loire), Suchetet, Taillandier, Villiers, *Vandame*.

11 nationalistes et 28 membres de la Droite.

Etaient absents par congé :

MM. Jonnart, de Kerjégu, Leffet, Lerolle, Lhopiteau, Mando, Massabuau, le marquis de Pins, Ribot, le marquis de Rosanbo, Rouby.

Enfin voici à titre de curiosité, la liste des députés radicaux *qui ont voté les deux affichages :*

MM. Abel Bernard, Aimond, Justin Augé, Baron, Berteaux, Bouréy, Bourrat, Bouysson, Carnaud, Chaumeil, Chaumié, Félix Chantemps, Chavoix, Chenavaz, Chéron, Constant (Gironde), Coulondre, Couyba, Dalimier, Dauzon, Debaune, *Defontaine*, Defourcade, *Dehors*, *Delecroix*, Demellier, Berveley, Desforges, Devins, Louis Dumont, Dussaussoy, Chauvin, Empereur, Eusière, Favre, Gentil, Girod, Guislain, Isoard, Jeanneney, Joly, Jourde, Kerguezec, Lafferre, Lagasse, Ledin, Lesage, Magnaud, Maille, Martin, H. Michel, Normand, Ossola, Pajot, Pelisse, Peureux, Pérangeli, Poisson, Puech, Pujade, Ravier, Razimbaud, Rougier, St-Martin, Siegfried, Thierry-Cazes, Tournier, Vidon et Viviani.

De plus, MM. Antide Boyer, Cornand, Gérault-Richard, Merle, Rajon et Zévaès, qui s'étaient abstenus dans l'affichage du discours Clémenceau, ont voté l'affichage du discours Jaurès.

L'AFFAIRE DREYFUS EN CASSATION

LA TROISIÈME AUDIENCE PUBLIQUE

Paris, 20 juin. — L'audience est ouverte à midi et quart. Le public est encore moins empressé à suivre les débats, dont la monotonie est extrême. Seuls les membres de la famille Dreyfus demeurent assidus ; il en est de même du colonel Picquart et de Mme Emile Zola.

Le rapport de M. Moras

Le rapporteur examine la note sur Madagascar, la note sur l'attribution de l'artillerie lourde aux armées, la copie de l'instruction confidentielle du 12 juin 1889, l'accusation d'avoir livré l'organisation militaire des transports sur les lignes de l'Est.

Le rapporteur se livre à une longue argumentation reprenant des dépositions faites à Rennes. Pour lui, ce dernier acte de trahison n'a pas été commis par Dreyfus qui, depuis près de six mois était en prison.

M. Moras prétend que le commandant Cuignet s'est trompé en affirmant que la pièce 26 était la seule datée par Henry. L'autre faux, d'après lui, n'est pas moins flagrant.

M. Moras se livre à une discussion minutieuse pour établir que la pièce 26, dite des chemins de fer, est du 28 mars 1895 et que c'est Henry qui a porté sur cette pièce la date d'avril 1894 pour en faire une charge contre Dreyfus. Dans cette hypothèse, le rapporteur conclut :

« Non seulement elle ne peut viser Dreyfus, ni constituer une charge contre lui à aucun degré, puisqu'en mars 1895 il était déjà déporté à l'île du Diable, mais encore elle devient un argument considérable pour un défenseur, en démontrant que portée à charge, elle constituait un faux, et, portée à décharge, elle est contraire à toutes les règles constitutives de notre défense nationale, qu'il conviendrait à leurs auxiliaires étrangères, à

Le rapporteur se réserve d'examiner plus tard si la constatation, tenue par lui pour exacte, de l'altération de la pièce 26 constitue un fait nouveau, susceptible d'entraîner la revision.

Après une courte suspension d'audience, M. Moras en vient au dossier secret, dont il soutient que toutes les pièces sont fausses, suspectes ou inapplicables à Dreyfus.

L'audience est levée à 4 heures 40 et renvoyée à demain.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DE PARIS

Les adieux du général Dalstein aux troupes de la garnison de Châlons-sur-Marne

Châlons-sur-Marne, 20 juin. — Le général Dalstein, membre du Conseil supérieur de la guerre, nommé gouverneur de Paris, a passé en revue aujourd'hui, avant de quitter le commandement du 6e corps d'armée, toutes les troupes de la garnison de Châlons-sur-Marne.

Le GÉNÉRAL DALSTEIN

Le général Marion, commandant la 3e division de cavalerie, a présenté les troupes.

La revue terminée, le général Dalstein a adressé ses adieux aux officiers, au maire et à la population châlonnaise.

ACTUALITÉ

LES SCAPHANDRES

L'accoutrement du scaphandrier. — Le premier scaphandrier sous-marin. — Un métier qui nécessite une grande énergie

Les mortels accidents dont viennent d'être victimes, à peu de jours d'intervalle, deux scaphandriers de Marseille appellent l'attention sur un métier particulièrement dangereux, qui exige, de la part de ceux qui le pratiquent, une singulière énergie, en même temps que des précautions minutieuses.

Avec les sinistres que nous avons enregistrés récemment, faut-il rappeler la mort de Jean Anticevitch, le 23 juin 1903, victime de son dévouement dans la recherche des cadavres de l'épouvantable catastrophe du *Liban* ? Anticevitch venait de descendre cinq fois dans la mer lorsqu'il fut frappé de congestion.

Le spectacle d'une plongée effectuée par un scaphandrier est toujours un de ceux qui excitent au plus haut point la curiosité émue du public. L'accoutrement étrange de l'opérateur, le casque fantastique qui enveloppe sa tête et ce quelque chose de mystérieux qui l'accompagne dans sa descente sous-marine, sont bien faits, il faut le reconnaître, pour provoquer un sentiment qu'on accorde souvent à des incidents moins intéressants. Et puis cette idée qu'un homme va explorer des lieux inaccessibles, qu'il va voir des choses qui pour nos yeux seront toujours voilées, ne suffit-elle pas à justifier le ravissement du spectateur ?

Il n'y a guère qu'une soixantaine d'années que le scaphandre est devenu un vêtement propre à séjourner sous l'eau pendant un certain temps. Jusque là, on appelait scaphandres (du grec *skafé* et *andros*, esquif de l'homme), des appareils qui permettaient seulement de se maintenir par l'eau.

Sous le règne de Louis XIV on signale le chevalier de Lauquer qui avait imaginé de « flotter sans nager » en s'entourant de vessies gonflées d'air. Ce fut un événement, et le chevalier de Lauquer obtint du roi une belle récompense.

En 1641, le docteur Bachstrom, grand-chancelier de Lithuanie, publia la description d'un costume en liège qui pouvait faciliter le passage des rivières.

Le comte de Puységur ; M. Ozanam, professeur de physique ; Spencer, en 1802, imaginèrent des sortes de cuirasses en liège qui avaient la propriété de faire tenir à la surface, mais on ne songeait même pas à pénétrer sous l'onde.

C'est vers 1840 que le premier scaphandrier sous-marin fit son apparition à Marseille. C'était un Italien nommé Pissani, mort à Palerme il y a quelques années ; puis vint Louis Castaldi, un nom encore justement estimé parmi les hardis travailleurs de la mer.

On sait de quoi se compose le costume du scaphandrier : le casque en cuivre de forme sphéroïde muni de glaces ; à la partie inférieure sont accrochés des poids pour permettre à l'ouvrier de se maintenir sous l'eau ; un corsage, en cuivre également, auquel vient s'adapter le vêtement d'une seule pièce en toile caoutchoutée ; les chaussures en gros cuir garnies de semelles de plomb, afin de garantir la position verticale du scaphandrier. L'air arrive par un tuyau placé à l'arrière du casque. La pompe à air est tantôt placée dans un bateau, tantôt sur le quai, selon l'endroit où doit fonctionner le scaphandrier. Il y a quelque temps, ce costume a été quelque peu modifié. Chaque jambe du pantalon est formée par une série de cercles entourés de caoutchouc et reliés entre eux par des tringles métalliques articulées ; le corsage est remplacé par une cuirasse qui prend tout le buste ; les bras des manches sont établis sur le même modèle. L'avantage de ce costume est de faciliter les mouvements du scaphandrier, mais son prix de revient ne compense pas le profit qu'on en retire.

Le métier de scaphandrier nécessite, comme nous l'avons dit, une énergie peu ordinaire. Ceux qui le pratiquent doivent être doués d'une santé robuste. Le cerveau et l'estomac notamment sont les organes qui exigent un fonctionnement parfait. Il faut éviter, avant d'opérer la plongée, d'avoir un transpiration ; il faut également n'avoir pas mangé depuis quelque temps et être dans un état complet. Une surexcitation produite par l'alcool peut amener de graves complications.

Certains scaphandriers sont descendus jusqu'à 60